

Relance de l'éducation prioritaire



*Actes des
Assises nationales des ZEP
Rouen, 4 et 5 juin 1998*

Quelle relance pour les ZEP ?

Bernard CHARLOT

Professeur à l'Université Paris 8

I. Une relance fondée sur un discours politique fort et des moyens

1. La relance ne doit pas être symbolique

Je souhaiterais interroger l'idée même de relance des ZEP. Alain Savary a lancé le programme des ZEP en 1981. Lionel Jospin a opéré une première relance en 1989-1990. Une troisième relance intervient aujourd'hui en 1998, ce qui donne à réfléchir et pourrait être inquiétant. La relance consiste-t-elle à reconforter les ZEP ? Sans doute. Relancer est d'abord produire un effet symbolique. Tel est le premier objectif de ces deux jours d'assises. La relance apportera aussi quelques moyens supplémentaires, notamment en termes de postes. Ces moyens permettront de mettre fin à certaines situations étonnantes qui sont des situations de discrimination négative. Par exemple, le nombre d'élèves par classe dans les ZEP de l'Académie de Créteil est supérieur à celui observé hors ZEP dans l'Académie de Clermont-Ferrand. De même, il est étonnant de noter que le taux de scolarisation à deux ans dans le département de Seine-Saint-Denis soit nettement inférieur à la moyenne nationale. Il serait temps de mettre fin à la discrimination négative.

Mais une relance ne peut se contenter d'être un appui symbolique, même soutenu par des moyens supplémentaires. Les ZEP attendent plus que cela : les enseignants attendent des postes, de la formation, de la concertation et les moyens d'un travail en commun. Les ZEP n'ont peut-être pas besoin d'être relancées mais d'être refondées. Aujourd'hui, une ZEP est avant tout définie par un dispositif, quelques moyens supplémentaires et un projet. Si la relance se résumait par la relance du dispositif et l'actualisation du projet, nous ne sortirions pas du fonctionnement en double piste, maladie congénitale des ZEP : d'un côté, le travail quotidien avec les enfants ; de l'autre, la vitrine. Il est important de faire cesser cette situation schizophrénique en revenant à l'objectif premier des ZEP : la réussite scolaire des enfants, notamment de milieux populaires.

2. La relance doit s'appuyer sur une volonté politique forte

Cet objectif présente une double dimension : une dimension politique et une dimension opératoire. La création des ZEP en 1981 présentait une dimension politique forte exprimée discrètement à travers l'idée de discrimination positive : il n'y a jamais eu de grand débat politique sur les ZEP. Refonder les ZEP sera alors leur donner un statut dans un projet politique. Par ailleurs, les ZEP exprimaient en 1981 une volonté de transformation effective de la réalité. Toutes les évaluations ont montré que les ZEP ont évité que la situation scolaire n'empire alors que la situation sociale de ces enfants continuait de se dégrader. Nous ne pouvons plus nous contenter de tels résultats : refonder les ZEP revient à leur donner les ressources leur permettant d'identifier, d'analyser et de résoudre les difficultés scolaires rencontrées par les élèves.

Le projet de ZEP n'est actuellement pas satisfaisant, ni d'un point de vue politique – il n'a pas la force d'un projet politique fondateur – ni d'un point de vue opératoire – il remplace un travail d'analyse des

difficultés réelles des enfants par un ensemble de fantasmes sur les pauvres, d'envies de faire des essais et d'intuitions pédagogiques plus ou moins heureuses. C'est la raison pour laquelle j'estime que les politiques ont un rôle important à jouer dans la relance des ZEP : nous attendons de leur part un discours politique fort et non un discours de gestionnaire du système scolaire. Les ZEP sont nées dans une volonté de discrimination positive mais elles ont peu à peu dérivé vers une logique de différenciation territoriale. Aujourd'hui, l'inégalité sociale est socio-géographique. Accepter une différenciation des territoires scolaires revient en fait à entériner les inégalités sociales et à favoriser la création de ghettos scolaires. Seul un discours politique fort peut empêcher une telle dérive de la discrimination positive vers la différenciation territoriale. Sans ce discours et des relais matériels sur le terrain, les logiques administratives continueront à produire des effets pervers. Il arrive qu'un inspecteur d'académie ne connaisse les établissements ZEP que par les incidents qui s'y produisent mais ne les connaisse pas dans leur réalité pédagogique, ce qui peut entraîner des décisions malencontreuses. Les recteurs et les inspecteurs d'académie jouent un rôle clé dans la dynamique des ZEP : certains le jouent fort bien ; d'autres ne croient pas aux ZEP.

Enfin, je tiens à attirer l'attention sur l'urgence de lutter contre le racisme qui commence à gangrener le système scolaire. Depuis plusieurs années, certains jeunes ne trouvent pas de stages en raison de leur origine ; des enseignants décrivent les situations scolaires en termes ethniques. Aujourd'hui, un seuil a été franchi puisqu'on entend dans les établissements scolaires des discours ouvertement racistes. Quand entendrons-nous une parole politique forte et insistante sur cette question ?

II. Des programmes adaptés

Les enseignants en ZEP ne semblent pas se plaindre des programmes. Pourtant, ils savent que les programmes sont infaisables mais ne veulent surtout pas que des programmes particuliers soient mis en place pour les ZEP. Même si on ne le dit pas, le programme des établissements de ZEP tend en fait à être sensiblement différent de celui des autres établissements. La question est simple : sur quelle norme se fonde-t-on pour établir les programmes nationaux ? Aujourd'hui, ces programmes peuvent être réalisés par les bons élèves des bonnes classes. Ceux qui fabriquent les programmes sacrifient donc un certain nombre d'élèves d'emblée.

La Direction de la programmation et du développement doit se saisir de cette question et entreprendre une étude détaillée sur l'assimilation possible des programmes par les différentes catégories d'élèves. Ou bien nous garderons des programmes nationaux démesurés et les élèves les plus fragiles en feront les frais ; ou nous modulerons les programmes selon les écoles, ce qui engendre une école à plusieurs vitesses ; ou nous mettons en place des programmes faisables par l'ensemble des jeunes d'une génération, ce qui suppose le courage politique d'affronter le corporatisme porté par l'Inspection générale et les syndicats.

Mon équipe n'est cependant pas exempte de doutes. La question clé est peut-être celle du type d'activités et des méthodes de travail qui règnent dans les classes.

III. Les familles

Une proportion très importante des enseignants continuent d'attribuer aux familles la responsabilité des difficultés scolaires des élèves. C'est une idée professionnellement suicidaire : il est impossible de la soutenir et, en même temps, de défendre la thèse de la spécificité professionnelle de l'acte d'enseignant.

Renvoyer les responsabilités vers la famille revient à exiger des parents des milieux populaires les mêmes comportements que des parents des milieux aisés.

L'idée que les parents démissionnent continue à être entendue parmi les enseignants. Cette idée est fautive. La plupart des parents formulent une forte demande de réussite scolaire et manifestent la même obsession d'évaluation à l'égard de leurs enfants que les enseignants. Certains parents sont dans une situation d'impuissance et de souffrance qui n'a rien à voir avec une démission.

Cette question de la famille renvoie à une question plus générale, celle de la relation entre le social et le scolaire, sur laquelle les chercheurs ont encore trop peu travaillé. Bien sûr, certains élèves des ZEP connaissent à la fois de grandes difficultés scolaires et de grandes difficultés familiales mais les premières ne découlent pas nécessairement des secondes. Si un enfant n'apprend pas à lire, les enseignants ne doivent pas démissionner en se cachant derrière le divorce de ses parents ; ils doivent au contraire trouver un moyen de mettre en œuvre les activités qui faciliteront son apprentissage de la lecture, malgré le divorce. Les chercheurs et les enseignants doivent étudier les conséquences scolaires des circonstances sociales sans pour autant postuler la toute puissance des enseignants et de l'école qui résoudraient à la fois les problèmes scolaires et les problèmes sociaux du quartier.

IV. Les enseignants en ZEP

En conséquence, les difficultés sociales ne condamnent pas à l'échec scolaire tout comme la réussite de l'école n'entraîne pas obligatoirement la réhabilitation du quartier. Les enseignants des ZEP sont donc des enseignants comme les autres mais qui travaillent dans des conditions particulièrement difficiles.

Ces conditions peuvent être définies en termes socio-familiaux extérieurs au métier. Enseigner en ZEP revient souvent à construire soi-même les conditions qui permettent de travailler. C'est pourquoi les conditions de travail sont particulièrement difficiles du point de vue nerveux mais aussi excitantes du point de vue professionnel. N'oublions pas que, d'une façon générale, les enseignants en ZEP sont plus créateurs pédagogiquement que les autres. Nous devons nous méfier des stéréotypes : rien ne permet d'affirmer que les jeunes enseignants des ZEP sont moins efficaces que les enseignants plus âgés. De même, rien ne permet d'affirmer que l'efficacité des enseignants dans les ZEP est liée à leur origine.

V. Le lien entre les inégalités sociales et les inégalités scolaires

Pour apprendre, il faut s'engager dans une activité intellectuelle efficace. L'élève apprend grâce à l'enseignant mais l'enseignant n'apprend pas quelque chose à l'élève. Ce principe est essentiel : c'est à travers la mise en activité de l'élève que le social produit des effets scolaires. Tel est l'objectif final de la relance des ZEP : les élèves doivent penser et apprendre.

La question de la mobilisation des élèves est celle du désir de savoir, d'apprendre, et celle du renoncement à des amis ou des activités. Sa principale conséquence est la construction des différenciations sociales. Mais d'autres processus entrent en ligne de compte : de nombreux jeunes confondent la tâche et le savoir, par exemple. Les élèves sont demandeurs de rituels et de codes. Les enseignants ont tendance à réduire les activités scolaires à des tâches ritualisées. Mais de telles tâches ne permettent pas d'apprendre.

Le temps des projets " bidons " est révolu. Nous devons sortir du faire semblant, prendre les ZEP au sérieux et croire qu'elles peuvent vraiment atteindre leurs objectifs de réussite scolaire des enfants de familles populaires. Pour cela, les ZEP doivent être dotées d'un statut politique et les enseignants doivent avoir les moyens d'un travail collectif efficace.